



# AVBE

Association Villas Belle Époque  
de Saint Raphaël

## Renouvellement d'adhésion :

Période Juillet 2026- Juin 2027

Nom : .....

Prénom : .....

Nom de la villa : .....

A compléter seulement en cas de changement intervenu :

E-mail : .....

Téléphone (mobile) : .....

Selon votre choix (rayer la ligne inutile) :

- Cotisation annuelle ordinaire pour une personne: 25 euros .
- Cotisation annuelle ordinaire pour un couple: 35 euros .
- Cotisation de soutien : ..... euros (préciser le montant, à votre choix)

Nous vous proposons de faire un virement au compte suivant (en mentionnant votre nom):

IBAN : FR76 1910 6000 1443 6536 2480 909

BIC : AGRIFRPP891

Si vous régler votre cotisation par virement, pourriez-vous svp, dans le libellé de la demande de virement, écrire uniquement votre nom, et envoyer simultanément un e-mail à l'adresse [avbe@orange.fr](mailto:avbe@orange.fr) pour nous informer de votre virement, car les relevés bancaires ne retiennent que les premiers mots du libellé, et ne permettent pas toujours de bien identifier l'origine du virement

Vous pouvez aussi faire un chèque à l'ordre de l' AVBE. Et l'envoyer à : AVBE, 149 chemin du Bois Notre-Dame. 83700 Saint Raphaël.

Souhaitez-vous un reçu ?    oui    non

NB : la cotisation couvre la période de douze mois allant du 1er juillet au 30 juin. Pour toute adhésion intervenue après le 1er avril 2026, la cotisation payée couvre la période qui va jusqu'au 30 juin 2027.